



HAL
open science

L'Impact de la Révolution française sur l'ex-voto peint. Longue durée et temps court

Bernard Cousin

► **To cite this version:**

Bernard Cousin. L'Impact de la Révolution française sur l'ex-voto peint. Longue durée et temps court. *Annales historiques de la Révolution française*, 1980, 240, pp.280 - 293. 10.3406/ahrf.1980.4368 . hal-03656569

HAL Id: hal-03656569

<https://amu.hal.science/hal-03656569>

Submitted on 2 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'Impact de la Révolution française sur l'ex-voto peint. Longue durée et temps court

Bernard Cousin

Citer ce document / Cite this document :

Cousin Bernard. L'Impact de la Révolution française sur l'ex-voto peint. Longue durée et temps court. In: Annales historiques de la Révolution française, n°240, 1980. pp. 280-293;

doi : <https://doi.org/10.3406/ahrf.1980.4368>

https://www.persee.fr/doc/ahrf_0003-4436_1980_num_240_1_4368

Fichier pdf généré le 23/09/2021

LONGUE DURÉE ET TEMPS COURT

L'IMPACT

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

SUR L'EX-VOTO PEINT (1)

La confrontation d'une dévotion provençale inscrite dans le temps long, l'ex-voto peint, et du grand épisode politique et social que fut la Révolution française, a de quoi étonner et surprendre. N'est-ce point une gageure comme de marier l'eau et le feu ? N'y a-t-il pas risque de vouloir croiser deux niveaux de l'histoire si différents — l'un religieux et de longue durée, l'autre politique et social inscrit dans le temps court — qu'ils ne se rencontrent point ? Peut-être convient-il au moins de se poser la question, qui nous entraîne vers deux interrogations actuelles de l'histoire des mentalités et de la Révolution : d'une part, celle de la déchristianisation « péri-révolutionnaire » (entendons par là la déchristianisation engendrée par le mouvement de l'an II, mais aussi annoncée par l'évolution du « siècle de Voltaire », comme ses conséquences ultérieures), et plus largement de la création d'une religion révolutionnaire propre par un « transfert de sacralité » comme l'écrit Mona Ozouf pour la fête ; et d'autre part, celle des possibles mutations des mentalités dans le temps court, de la « dialectique du temps court et du temps long » évoquée par M. Vovelle. Deux questions importantes que viennent d'illustrer des recherches récentes et qui, au moins dans la perspective qui nous intéresse, peuvent se résumer dans le titre d'un article de synthèse de Philippe Goujard et Claude Mazauric :

(1) Cet article a fait précédemment l'objet d'une présentation orale au séminaire de doctorat d'Albert Soboul sur la Révolution française, à la Sorbonne, le 10 mars 1979. Qu'Albert Soboul et les participants du séminaire soient ici remerciés pour l'accueil qu'ils m'ont réservé et les suggestions qu'ils m'ont proposées.

« Dans quel sens peut-on dire que la Révolution française fut une révolution culturelle ? » (2).

Malgré sa spécificité et sa marginalité, le test de l'ex-voto peut se révéler intéressant dans le débat sur la déchristianisation révolutionnaire et sur les résistances qui s'y opposèrent. Portés par leurs sources, les historiens se sont jusqu'ici surtout intéressés, pour la période révolutionnaire, à la crise de l'Église-institution, particulièrement bien représentée par le corps clérical : études sur le serment constitutionnel et le destin des prêtres réfractaires, jureurs ou abdicataires. Loin des crises de conscience du clergé autour des textes juridiques des serments, l'ex-voto nous ramène vers la religion vécue par les masses, celle qu'A. Soboul cherchait à restituer avec les saintes révolutionnaires de l'Ouest (3).

L'EX-VOTO PEINT, UNE DÉVOTION PROVENÇALE DE LONGUE DURÉE

L'ex-voto, sous sa forme gratulatoire, est un don d'action de grâces fait à la suite de la satisfaction d'un vœu émis. Si l'ex-voto est connu de l'Antiquité classique (sanctuaires d'Asclépios ou d'Esculape) à la religion gauloise (sources de la Seine), il est particulièrement développé dans la religion catholique, pouvant prendre des formes très diverses : celle d'un objet ayant un lien direct avec la protection obtenue (béquille d'un paralytique guéri, ancre d'un navire sauvé du naufrage...), ou prenant la valeur d'un symbole (membre en cire ou en métal découpé, maquette de navire), celle prosaïque d'une simple inscription sur une plaque de marbre, celle d'un petit tableau représentant le donateur dans

(2) P. GOUJARD et C. MAZAURIC, « Dans quel sens peut-on dire que la Révolution française fut une révolution culturelle ? », *Europa*, t. 2, n° 1, 1978, pp. 35 à 65. Sur la déchristianisation, l'ouvrage récent de M. VOVELLE, *Religion et Révolution, la déchristianisation de l'an II*, (Hachette, 1976), faisant suite à sa thèse, *Piété baroque et déchristianisation en Provence au XVIII^e siècle* (Plon, 1973). Voir aussi les travaux de B. PLONGERON, *Conscience religieuse en Révolution* (Paris, 1969).

La question d'une « religion révolutionnaire », à la suite des ouvrages classiques d'Aulard et de Mathiez avait été fortement posée par A. SOBoul, « Sentiment religieux et cultes populaires pendant la Révolution : Saintes patriotes et martyrs de la liberté », *Annales historiques de la Révolution française*, 1957, pp. 193 à 213. Les deux ouvrages récents sur la fête révolutionnaire, celui de Mona OZOUF, *La Fête révolutionnaire* (Gallimard, 1976), et celui de M. VOVELLE, *Les métamorphoses de la fête en Provence, 1750-1820* (Aubier-Flammarion, 1976), posent bien le problème de la spécificité de la période révolutionnaire et de son écho sur un phénomène de longue durée. Enfin l'article de M. VOVELLE, « L'histoire et la longue durée » (auquel j'ai emprunté la citation) dans *La Nouvelle Histoire*, sous la direction de J. LE GOFF, (Retz, 1978). Ce thème de la dialectique du temps long et du temps court en histoire des mentalités a été retenu comme sujet du prochain colloque du Centre méridional d'histoire (en septembre 1980 à Aix-en-Provence).

(3) A. SOBoul, « Sentiment religieux... », *op. cit.*, pp. 197 à 199.

le moment du péril (4). C'est à cette dernière forme, la plus riche en renseignements, que je me limite ici.

L'ex-voto peint se rencontre dans tous les pays catholiques : Autriche, Suisse, Bavière, mais il est particulièrement bien représenté dans les pays méditerranéens ou latins, Italie, Espagne, Amérique du Sud. En France, c'est surtout dans le Sud-Est et spécifiquement en Provence qu'il abonde : on peut en voir aujourd'hui environ encore 4 000 répartis dans une centaine de sanctuaires. Dans le reste de notre pays, on rencontre surtout des ex-voto marins dans les sanctuaires côtiers. Cette richesse provençale s'explique sans doute par le contact italien, patrie à la fois de la peinture et d'un catholicisme populaire vivace et original. Les particularités des dévotions provençales ont d'ailleurs été mises en valeur par des travaux récents, qu'il s'agisse des confréries de pénitents, des « romérages » ou des autels des âmes du purgatoire (5).

L'ex-voto peint, tel qu'on peut le saisir dans son aire provençale (mais la chronologie n'est pas foncièrement différente ailleurs), apparaît au XVI^e siècle, connaît un essor spectaculaire au milieu du XVII^e et une vogue qui ne se dément pas jusqu'à la fin du XIX^e siècle. C'est alors que s'amorce le déclin qui va s'accroissant jusqu'à nos jours. La décennie révolutionnaire s'inscrit donc au cœur de l'ère tri-séculaire de l'ex-voto peint.

Au cours de ces trois siècles, l'ex-voto peint présente une structure quasi invariante, un modèle qui perdure du Concordat de Bologne jusqu'à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Il s'agit d'une structure en deux espaces. L'un, céleste, situé généralement à l'un des coins supérieurs du tableau, délimité par des nuages

(4) Me contentant ici d'une rapide présentation du document, je me permets de renvoyer le lecteur aux publications récentes sur le sujet :

— pour l'ex-voto marin : Catalogue de l'exposition *Ex-voto marins du Ponant*, Nantes, Caen, Dunkerque, 1976, Musée de la Marine, Paris. Catalogue de l'exposition *Ex-voto marins de Méditerranée*, Collioure, Antibes, Marseille, 1978, Musée de la marine, Paris. F et C. BOULLET, *Ex-voto marins* (Editions maritimes et d'Outre-mer, 1978).

— Pour l'ex-voto provençal : B. COUSIN, « Dévotion et société en Provence, les ex-voto de Notre-Dame de Lumières », *Ethnologie française*, 1977, VII, 2, pp. 121 à 142 ; B. COUSIN, « Ex-voto provençaux et histoire des mentalités », *Le Monde alpin et rhodanien*, 1977, n° spécial « Religion populaire », pp. 183 à 213. Catalogue de l'exposition *Ex-voto du terroir marseillais*, Archives de la ville de Marseille, 1978.

— Dans une perspective générale : Colloque *Iconographie et histoire des mentalités*, Aix, 1976, actes publiés au C.N.R.S., 1979 ; B. COUSIN, « L'ex-voto, document d'histoire, expression d'une société », *Archives des sciences sociales en religion*, n° 48/1, 1979, pp. 107-124.

(5) M. AGULHON, *Pénitents et Francs-maçons de l'ancienne Provence* (Fayard, 1968) ; G. et M. VOVELLE, *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence d'après les autels des âmes du Purgatoire. XV^e-XX^e siècles*, Cahier des Annales (A. Colin, 1970) ; M. H. FROESCHLE-CHOPARD et J.-C. POTEUR, « Les « romérages » en Provence orientale au XVIII^e siècle : expression d'une culture populaire », *Le monde alpin et rhodanien*, 1978, nos 1-2, pp. 163 à 194.

qui connotent le Ciel, est occupé par un saint ou par la Vierge. Il s'agit en général du patron du sanctuaire où est déposé le tableau ; sa présence signifie son intervention sur le monde humain qui occupe le second espace où est représentée la scène (maladie, accident...) motivant l'ex-voto, accompagnée ou parfois supplantée par des personnages en prière. Cette dualité iconique représente en raccourci la relation réciproque (situation délicate qui provoque le vœu, intervention céleste, action de grâces) qui unit les mondes céleste et humain. Ceci explique son extraordinaire longévité et en fait pratiquement la définition iconographique de l'ex-voto peint. Une légende s'ajoute souvent à cette représentation.

Mais derrière cette structure uniforme se cachent maintes évolutions qu'une étude quantitative précise permet de déceler. Je me contenterai ici d'en évoquer les plus marquantes (6). L'espace céleste occupe au fil du temps une place de plus en plus réduite, à tel point qu'il disparaît totalement sur un cinquième des ex-voto de la seconde moitié du XIX^e siècle, remettant ainsi en cause la structure en deux espaces. Parallèlement à ce déclin de la surface de l'espace céleste, et donc à l'augmentation de l'espace humain, on assiste à une diversification de plus en plus grande des scènes humaines. Dans le même mouvement, le décor de ces scènes s'affirme jusqu'à tenir un rôle essentiel dans la composition iconique.

En ce qui concerne les personnages, à partir d'une attitude commune au XVII^e siècle, celle de l'orant dans la posture traditionnelle, agenouillé, mains jointes, on note une diversification des rôles masculins et féminins, alors que l'enfant se fait plus fréquent. Au total et pour faire vite, on peut parler d'une laïcisation du contenu iconographique de l'ex-voto peint, dans le cadre d'une pratique qui devient de plus en plus populaire, abandonnée qu'elle est peu à peu par les élites.

QUE DEVIENT L'EX-VOTO PEINT PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ?

Epoque de crise de l'Eglise et de déchristianisation, comment la Révolution française s'inscrit-elle dans le flux de longue durée

(6) Les résultats donnés ici, comme l'étude ultérieure des ex-voto de la période révolutionnaire, s'appuient sur le corpus des 765 ex-voto du terroir marseillais analysés en détail dans le catalogue de l'exposition marseillaise (voir note 3). Les conclusions que l'on peut en tirer sont donc limitées dans l'espace (Marseille et son terroir) et aussi par la relative étroitesse du corpus. L'étude que je poursuis sur le domaine provençal, dans le cadre d'une thèse d'Etat sous la direction de M. Vovelle, permettra d'affiner les résultats et de les asseoir sur une base statistique plus large. Je peux d'ores et déjà avancer qu'ils ne s'inscriront pas en faux des quelques conclusions tirées ici.

de production des ex-voto ? La réponse à cette question est compliquée du fait que tous les ex-voto ne portent pas la mention d'une date précise et que les costumes ne permettent qu'une datation approximative, ce qui m'a amené à grouper les ex-voto en périodes pluri-décennales, ainsi 1730-1799. Pour cette période qui inclut la Révolution, la moitié seulement des ex-voto sont précisément datés : il n'est pas possible, pour la plupart des autres, de dire s'ils appartiennent ou non à la décennie révolutionnaire. Les ex-voto portant une date comprise entre 1789 et 1800 représentent 1,7 % de l'ensemble des ex-voto du terroir marseillais. On peut donc penser que le pourcentage réel d'ex-voto de la période révolutionnaire se monte à environ 3 % du total. Si on considère que la Révolution avec sa douzaine d'années occupe seulement 4 % du temps de l'ex-voto (trois siècles), il semble que la période révolutionnaire soit à peine sous-représentée.

On peut dépasser cette approximation globale en comparant les seuls ex-voto datés de la période révolutionnaire, de 1789 à 1799, années comprises, soit treize documents, aux vingt-deux que fournit la période de même durée immédiatement antérieure, 1778-1788. Il y a donc une perte de l'ordre de 40 %. En fait la période 1789-1799 n'est pas uniformément représentée :

	1789	1790	1791	1792	1793	1794	1795
Nombre d'ex-voto :	1	4	3	2	1	0	1
	1796	1797	1798	1799			
	0	1	0	0			

La base statistique est trop faible et donc trop aléatoire pour que l'on puisse comparer une année à l'autre ; par contre, la période révolutionnaire se divise nettement en deux séquences opposées : de 1789 à 1793 avec 11 ex-voto pour cinq années, et de 1794 à 1799 avec seulement deux ex-voto pour six années. Il y a donc une différence marquée entre *avant* et *après* la déchristianisation, qui, comme chacun sait, se situe en Provence dans le premier semestre 1794, de nivôse à floréal an II (7).

La reprise ensuite est lente jusqu'en 1815, la période consulaire et impériale laissant 30 ex-voto datés contre 63 pour la Restauration. Mais sous la période napoléonienne, ce n'est pas le Concordat promulgué en avril 1802 qui fait la différence ; la reprise s'amorce timidement dès 1800, mais ne se confirme et

(7) M. VOVELLE, *Religion et Révolution*, op. cit. p. 41.

ne s'amplifie qu'à partir de 1808 : 9 ex-voto datés de 1800 à 1807 contre 21 de 1808 à 1814.

On voit donc que la Révolution a un impact nuancé sur la production d'ex-voto. Les Etats généraux ne mettent pas fin à l'ex-voto, mais la crise du clergé qui se cristallise autour de la Constitution civile et du serment (fin 1790) n'interrompt pas non plus cette dévotion. De même, le Concordat n'est pas le point de redémarrage (celui-ci est antérieur, en 1800) ni le point d'accélération de la reprise, qui est postérieur, en 1808. Par contre l'ex-voto est directement touché par la déchristianisation révolutionnaire du début 1794 qui ferme les licux de culte. Il faut cependant remarquer que les ex-voto sont déposés dans les chapelles de pèlerinage ou de terroir beaucoup plus que dans les églises paroissiales ; et celles-là souvent n'ont pas été totalement fermées, car elles n'étaient pas le lieu de culte habituel ; tel particulier, confrère ou marguillier, pouvait conserver la clé et rouvrir la chapelle quand l'envoyé en mission ou l'armée révolutionnaire s'étaient éloignés, ou que la conjoncture politique rendait moins active la société populaire locale. Ceci explique qu'il y ait quelques très rares ex-voto dans la période 1795-99.

Au total, la chronologie du déclin de l'ex-voto ne se calque pas sur celle de la crise de l'Eglise, c'est-à-dire du clergé. L'ex-voto en effet par sa nature même de témoin d'un lien direct entre le fidèle et la divinité, court-circuitant l'intermédiaire clérical, et par l'évolution populaire qui le caractérise dès le milieu du XVIII^e siècle, est à ranger du côté de la religion populaire : on s'en aperçoit bien à la lecture des visites pastorales du XVIII^e siècle qui font peu de place à l'ex-voto et qui, quand elles ne l'ignorent pas, montrent une réticente tolérance beaucoup plus qu'un encouragement. La chronologie révolutionnaire de l'ex-voto répond en fait à celle d'une déchristianisation vécue par la masse des fidèles plutôt qu'à celle de la crise, institutionnelle et cléricale, de l'Eglise de France.

Ces quelques ex-voto de la période révolutionnaire sont-ils différents de ceux des années précédentes ? En d'autres termes la Révolution s'inscrit-elle sur l'ex-voto ? Les comparaisons que j'ai effectuées, à l'aide du test statistique du *chi deux* (8), montrent

(8) Le test statistique du *chi deux* permet de déterminer s'il y a, pour une variable, des différences significatives entre deux échantillons : il est particulièrement utile ici, où l'on dispose de petits effectifs et où la simple comparaison des pourcentages serait sans signification. Voir B. L. VAN DER WAERDEN, *Statistique mathématique* (Dunod, 1973), et L. FERNANDEZ DE LA VÉGA, *Statistique non paramétrique* (C.N.R.S., 1973). Pour l'utilisation de ce test en histoire des mentalités, B. COUSIN, « Iconographie sérielle, statistique et histoire des mentalités », *Colloque Iconographie et histoire des mentalités*, C.N.R.S., 1979.



Notre-Dame du Château à Allauch (Bouches-du-Rhône).

Cliché Archives municipales de Marseille. Peinture sur bois, 39 × 54 cm.

qu'il n'y a aucune différence significative entre les ex-voto de la période révolutionnaire et ceux du second XVIII^e siècle, que ce soit quant à la place occupée par l'espace céleste, au type de scène humaine représentée, au milieu social du donateur ou à la nature de la mention écrite. Tout au plus remarque-t-on quelques absences significatives durant les années de la Révolution : aucun ex-voto de noble ou de grand bourgeois ; il est vrai qu'ils étaient déjà en régression, 15 seulement pour la période 1730 à 1789. D'autre part, aucun prêtre ne figure sur les ex-voto révolutionnaires ; mais le prêtre est le grand absent de l'ex-voto, quelle que soit la période ; on en compte cependant 10 de 1730 à 1789. La conformité au modèle de l'époque est de rigueur aussi pour les ex-voto impériaux, comparés aux autres de la première moitié du XIX^e siècle.

Le plus souvent, donc, les ex-voto de la période révolutionnaire traduisent, comme les autres, des préoccupations personnelles. En regardant tel ex-voto de 1789 de Notre-Dame du château à Allauch, près de Marseille (9), où, sous le regard protecteur de la Vierge et de l'enfant Jésus, une jeune femme berce son enfant malade en lui tenant la main, alors que le père en prière implore la Vierge, on est bien loin du tumulte des Etats généraux, de la prise de la Bastille ou de la Grande Peur. Ce n'est pas parce que l'Histoire se fait, que la vie quotidienne et ses angoisses s'arrêtent.

A peine notera-t-on pour la Révolution, comme pour l'Empire, quelques scènes liées au trouble des temps. C'est encore Notre-Dame du château à Allauch qui nous en fournit deux beaux exemples (10). Le premier est un ex-voto non daté où l'on voit un jeune royaliste avec cocarde blanche encadré par deux soldats à cocarde tricolore ; une femme, sans doute la mère du prisonnier, prie la Vierge pour la délivrance de son fils, qui a dû être obtenue puisqu'ex-voto il y a. Mais la Vierge ne secourt pas que les « blancs ». Un autre ex-voto de 1792 montre un républicain, fonctionnaire ou représentant de l'autorité, tricorne à cocarde tricolore et grande cape orange, échapper de peu à un coup de fusil que lui destinait un homme (bandit, réfractaire ?) armé aussi d'un poignard. Outre la scène principale, tout l'ex-voto est imprégné de la couleur, ou mieux des couleurs du temps. En effet, à la cocarde tricolore fait écho le costume d'une femme de dos au premier plan, qui lève les bras au ciel : jupe rouge

(9) Ex-voto reproduit sous le n° 54 dans le catalogue *Ex-voto du terroir marseillais*, p. 72, Archives de Marseille 1978.

(10) N°s 149 et 150 du même catalogue, pp. 128-129. Ce sont les deux photographies reproduites ici-même.



Notre-Dame du Château à Allauch (Bouches-du-Rhône).

Cliché Archives municipales de Marseille. Peinture sur bois, 23 × 24 cm.

sur laquelle tranche un tablier blanc et qu'accompagne un corsage bleu. Cette tricoloration est tout à fait exceptionnelle dans le costume féminin rencontré sur l'ex-voto provençal. Preuve que ce n'est pas le fait du hasard, on retrouve les trois couleurs avec la Vierge, où, outre le rouge et le bleu, couleurs habituelles, de sa robe et de son voile, le peintre a intercalé un linge blanc qui est sensé draper Jésus. Un autre ex-voto de 1793 nous livre une Vierge tricolore. N'allons pas trop vite et n'y voyons pas pour autant une vision appliquée à Marie du « Sans-culotte Jésus » de Hébert. Mais il y a pour le moins, dans cette symphonie tricolore, une imprégnation des trois couleurs adoptées par la Garde nationale depuis juillet 1789. De même que l'on retrouve sur un ex-voto de Saint-Jean de Garguier (11), dans le décor fleuri et la robe rayée rouge et blanc de la femme en prière, le décor, le costume et l'ambiance de « l'année heureuse », celle de la fête de la Fédération.

Autre imprégnation révolutionnaire, un ex-voto du même sanctuaire de Saint-Jean de Garguier près de Marseille, porte à côté de la date 24 juin 1793, la mention an II de la République, que l'on a tenté de dissimuler par la suite en la recouvrant de peinture. Trace donc du nouveau calendrier, mais mal assimilé, car l'année 93 est appelée l'an II.

Quelques costumes tricolores, une date révolutionnaire, au total peu de chose. Sauf sur des détails, l'ex-voto de la période révolutionnaire n'est pas différent de ses frères du XVIII^e siècle. Il traduit les préoccupations de la vie quotidienne avec ses risques et ses aléas, loin du grand vent de l'Histoire. Peut-on dire pour autant que le seul rôle de la Révolution fut d'interrompre la dévotion pendant cinq ou six ans ?

L'IMPACT DE LA COUPURE RÉVOLUTIONNAIRE SUR LES ÉVOLUTIONS DE LONGUE DURÉE

J'ai signalé plus haut que, derrière une structure uniforme, l'étude attentive de l'ex-voto permettait de découvrir de nombreuses mutations. Celles-ci sont rarement brusques, mais généralement étalées sur un siècle ou deux. Cela ne veut point dire que ces évolutions soient uniformes. La période révolutionnaire apparaît-elle comme un tournant important de ces mutations de

(11) N° 2, p. 41, du même catalogue.

longue durée ? Il s'agit de comparer, pour diverses caractéristiques dont la mutation a été mise en relief, les ex-voto de la seconde moitié du XVIII^e siècle (période 1730-1799) avec ceux de la première moitié du XIX^e siècle (1800-1849), et d'utiliser à nouveau le test de *chi deux* qui détermine s'il y a différence significative entre ces deux périodes : le résultat est très positif, ressortant souvent à .01, voire .001 (soit avec 1 % ou 0,1 % seulement de chances de se tromper en affirmant cette différence).

Prenons quelques exemples. Dans le domaine de la sociologie de l'ex-voto, encore qu'il faille ici être très prudent, car on ne peut déduire le milieu social que du costume du donateur, la fin du XVIII^e siècle marque une nette évolution dans un sens populaire. Les ex-voto de nobles et grands bourgeois passent pour les deux périodes citées plus haut, avant et après 1800, de 7 à 2 %, la petite bourgeoisie tombe de 51 à 38 %, alors que les ex-voto populaires grimpent de 38 à 53 %. C'est donc au début du XIX^e siècle que l'ex-voto devient une dévotion majoritairement populaire, accentuant un mouvement amorcé quelques décennies plus tôt.

Si l'on se réfère aux types de scènes humaines, le déclin irrémédiable de l'ex-voto à l'ancienne, ex-voto de simple action de grâces où la scène représentée est uniquement la prière, se confirme et s'achève, passant de 21 à 7 %. Cette baisse est compensée par la progression des scènes d'extérieur : chutes, incendies, accidents de toutes sortes et notamment de la circulation. Promotion de l'enfance également, puisque le personnage principal, ou « victime », celui pour qui est fait l'ex-voto, n'était un enfant que 8 fois sur 100 et le sera désormais 14 fois sur 100.

Arrêtons-nous à la situation la mieux représentée : la maladie. La coupure entre la période du second XVIII^e siècle et celle du premier XIX^e siècle est, ici aussi, très nette. Le modèle traditionnel où l'on pouvait voir un (ou une) malade et deux ou trois orants tournés vers le personnage céleste, s'estompe au profit d'un nouveau schéma : désormais le malade est entouré soit de personnes qui le soignent, soit d'autres qui prient, mais à son chevet. De référence de second plan qui explicitait le sens de l'action de grâces, le malade est devenu le centre du tableau, celui vers lequel convergent les regards. Le médecin est désormais souvent au chevet du malade (25 % des cas contre 11 % avant 1800). Le prêtre de son côté ne progresse pas et reste à 10 %.

Mais c'est essentiellement entre les hommes et les femmes que la distance se creuse à partir de la Révolution. Considérons

l'attitude la plus fréquente : il s'agit du gestuel de prière traditionnel, à genoux, mains jointes, tête levée. Un homme sur deux et deux femmes sur trois l'adoptaient avant 1800. Au début du XIX^e siècle, les pourcentages sont passés à 9 % pour les hommes et 40 % pour les femmes. Il y a globalement une diversification des attitudes, mais les femmes évoluent moins : trois sur quatre d'entre elles sont encore en prière, avec un gestuel traditionnel. Chez les hommes au contraire, la moitié a abandonné l'attitude de prière, et ceux qui y demeurent ont un gestuel diversifié (debout ou un seul genou à terre...). De manière générale, après la Révolution, l'homme sur l'ex-voto n'est plus tellement celui qui invoque ou remercie, il est plutôt celui qui assiste ou qui est simplement présent sans rôle effectif.

Tournons-nous maintenant vers l'espace céleste. Sa surface diminue considérablement entre les deux périodes. Les tableaux où elle représente plus du quart de l'espace pictural passent de 43 à 14 % ; à l'inverse, ceux où elle n'occupe que moins du huitième du tableau montent de 11 à 40 %. Mutation considérable et décisive qui change en fait le contenu iconique de l'ex-voto. Jusqu'à la Révolution les deux scènes, humaine et céleste, s'équilibraient ; au XIX^e siècle la scène humaine prédomine nettement. Ici aussi il s'agit d'une évolution de longue durée qui se poursuit dans la seconde moitié du XIX^e siècle, mais le tournant essentiel se situe bien en 1800.

Dans toutes ces mutations autour de 1800, qui sont généralement inflexion ou accélération d'une évolution de longue durée, il est difficile de mesurer précisément ce qui est dû à la Révolution. Mais le temps court de l'événementiel rejoint le lent mouvement pluriséculaire, et le plus souvent il lui imprime sa marque sous forme de palier, ou mieux de seuil.

La Révolution traumatisme majeur, certes, mais le temps n'efface-t-il pas tout cela ? Après le Concordat et le retour des « bons prêtres », puis celui du roi, la vie religieuse connaît une réelle reprise, et la courbe des ex-voto le traduit bien. Mais la vigoureuse restauration religieuse des années 1820-1840 n'amène pas pour autant un retour à la situation prérévolutionnaire. L'intérêt de l'ex-voto est centré désormais sur la scène humaine, aux dépens de la représentation céleste : le profane fait reculer le sacré. Dans le même temps, les hommes ont appris « les funestes secrets » dans les armées impériales, ils hésitent donc à aller à confesse et par voie de conséquence s'éloignent de l'eucharistie, puis du culte : les hommes qui délaissent la messe dominicale quand

elle n'est plus dite dans leur chapelle de pénitents (12), les hommes en un mot atteints par la déchristianisation laissent désormais aux femmes le rôle religieux sur l'ex-voto, dévotion qui se féminise.

La période révolutionnaire si elle a été un tournant majeur dans les formes de l'ex-voto peint, n'a-t-elle pas aussi récupéré cette figuration votive à des fins laïques, voire républicaines ? Je n'ai pas trouvé, mais peut-être une prospection attentive ou le hasard peuvent un jour y conduire, d'utilisation proprement révolutionnaire de l'ex-voto, comme il y en eut des litanies (« cœur de Jésus, cœur de Marat ») ou des « saintes », victimes des chouans : Perrine Dugué que « l'on vit monter au ciel avec des ailes tricolores », ou Marie Martin, surnommée sainte Pataude, nom donné aux républicains par les chouans (13). A défaut de syncrétisme poussé à l'extrême, on peut apporter deux exemples d'ex-voto laïcisé.

Le premier est un petit tableau du musée de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) en forme d'ex-voto marin, mais d'où est absente toute représentation céleste. La légende dit : « Ex-voto frères Cuzin montant leur bateau de pêche s'emparant du corsaire mahonais et des trois prises 28 prairial an 7 ». Peint seulement en 1830, mais se rapportant à la période révolutionnaire, il commémore un événement tout civil où l'intervention céleste se perçoit mal. Ajoutons qu'il fut déposé non dans une chapelle, mais à la prud'homie des pêcheurs. Bel exemple d'un groupe social, les gens de mer, qui reprenant le mode traditionnel du tableau votif le réutilise dans un contexte de sociabilité laïcisée. Le modèle de laïcisation mis en valeur par M. Agulhon (14) pour les confréries provençales, se retrouve ici illustré dans le même contexte régional.

La Franche-Comté nous fournit un autre exemple. Le « sauvetage en Saône de François Nicolas Mouchet » du musée Martin de Gray (15), où l'on voit un homme retirant deux jeunes femmes de la Saône, se présente comme une sorte d'ex-voto avec légende. Il fut commandé par le conseil municipal de Gray pour commémorer le courage de Pierre Mieille qui sauva de la noyade le 3 messidor an XII deux personnes tombées accidentellement

(12) Arguments et hypothèses d'E. Leroy Ladurie et M. Agulhon repris récemment par J. QUENIART, *Les hommes, l'Eglise et Dieu dans la France du XVIII^e siècle* (Hachette, 1978).

(13) A. SOBOUL, « Sentiment religieux... », *op. cit.*, pp. 195-196.

(14) M. AGULHON, *Pénitents et Francs-maçons*, *op. cit.*

(15) Présenté à l'exposition *Peinture et dessin de 1750 à 1830*, Collections des musées de Gray, Besançon, Belfort, Dôle, 1978, et reproduit dans le catalogue, p. 25.

dans la rivière. En bonne comptabilité publique, cette initiative fut approuvée par le préfet et le sous-préfet.

Dans ces deux exemples, la forme iconographique s'inspire de l'ex-voto peint, mais la demande émane d'une communauté et non d'un individu, rejoignant en cela les ex-voto pour épidémie de l'Ancien Régime ; surtout le lieu de destination n'est plus la chapelle, mais la prud'homie ici, la mairie là. La référence religieuse a disparu (même si en Provence subsiste le terme *ex-voto*), est restée la pratique sociale. Si l'on ne voulait plus rendre grâces d'un recours divin, il fallait commémorer l'acte de courage salvateur, afin que nul ne l'oublie. Fouché dans son célèbre arrêté déchristianisateur sur les cimetières pris à Nevers en septembre 1793 où il décidait que seule la statue du Sommeil veillerait désormais les morts, et ordonnait la destruction de tous les signes religieux, ajoutait dans l'article 7 : « Tous ceux qui après leur mort seront jugés par les citoyens de leur commune avoir bien mérité de la patrie, auront, sur leur tombe, une pierre figurée en couronne de chêne ». La Révolution n'oubliait pas la commémoration.

*
**

« Même si la chute de Robespierre marque une reprise du culte que sanctionna le Concordat de 1802, la révolution culturelle de l'an II laissa des traces irréversibles. Désormais les choses ne seront plus comme avant. Malgré ses limites, l'épisode laïcisa la vie civile et politique », écrivent P. Goujard et C. Mazauric (16). Souscrivant à cette conclusion, j'ajouterai que la Révolution, dans lequel l'épisode de l'an II est décisif, mais s'insère cependant dans un contexte plus long, modifia et laïcisa aussi les « mentalités » et même une dévotion religieuse comme l'ex-voto. Dans un temps long qui n'est point immobile, le temps court révolutionnaire donne ici l'inflexion majeure d'une évolution.

Bernard COUSIN

(16) P. GOUJARD et C. MAZAUERIC, « Dans quel sens... », *op. cit.*, p. 62.